



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc

Commission Sportive

(Cibles anglaises et Beursault)

Championnats régionaux individuels Tir FITA

Règlement - Mode de sélection
Adopté par le Comité Directeur le 11/02/2017



- **Préambule :**

Le Comité Régional de Normandie organise tous les ans des championnats individuels pour le tir FITA selon la même réglementation sportive que pour les championnats de France. Le mode de sélection est particulier à la Normandie.

- **Calendrier des championnats :**

- Les championnats régionaux de Tir FITA ont lieu chaque année au Centre Sportif de Normandie à Houlgate le dernier dimanche de juin (*voir le calendrier des compétitions régionales*).

- **Préinscriptions :**

- Tout archer désirant participer aux championnats régionaux doit se préinscrire dès la parution du formulaire sur le site du Comité Régional et avant la date limite.

- Pour pouvoir se préinscrire et être sélectionnable, il faut remplir plusieurs conditions :
 - Etre licencié dans un club normand,
 - Avoir réalisé 3 scores au plus tard 2 semaines avant le championnat.
 - Envoyer un bulletin de préinscription accompagné d'un chèque individuel au Secrétariat du Comité Régional et uniquement par courrier, au plus tard **3 semaines** avant la compétition (cachet de la poste faisant foi).
 - Les droits d'engagement sont fixés chaque année par le Comité Régional.
 - Les champions régionaux en titre sont automatiquement sélectionnés, sous réserve de s'être préinscrits, d'avoir réalisé au moins un score sélectif et de ne pas avoir changé de catégorie, de manière à pouvoir défendre leur titre.
- **Quotas :**
 - Il n'y a pas de quotas pour cette compétition.
 - Les archers préinscrits et sélectionnables sont retenus dans l'ordre d'arrivée de leur préinscription et dans la limite des places disponibles.
- **Catégories et classements :**
 - Les catégories suivantes sont concernées (Hommes et Femmes) :
 Poussins à Cadets en arc classique - Classement par catégorie
 Juniors à Super-Vétérans en arc classique - Classement scratch
 Cadets à Super-Vétérans en arc à poulies - Classement scratch
- **Distances de tir et blasons :**

Catégorie	Arme	Distance	Blason	Arme	Distance	Blason
Poussin	CL	20 m	Ø 80			
Benjamin	CL	30 m	Ø 80			
Minime	CL	40 m	Ø 80			
Cadet	CL	60 m	Ø 122	CO	50 m	Ø 80 6 zones
Autres catégories	CL	70 m	Ø 122			

- **Tenue - Comportement :**
 - Chaque archer doit obligatoirement porter une tenue blanche ou une tenue de club et des chaussures fermées.
 - Tous les archers et leurs coaches, se doivent d'avoir un comportement sportif exemplaire, ne pas manifester ostensiblement ou bruyamment dans la zone réservée aux archers avant le signal sonore de fin des tirs.
 - Il est interdit de fumer ou de vapoter sur le lieu de la compétition.
- **Déroulement des compétitions :**
 - Tir de qualification pour toutes les catégories selon le tableau des distances et des blasons ci-dessus.
 - Ce tir de qualification est sélectif pour le Championnat de France de Tir FITA.
 - 2 x 6 volées de 6 flèches, rythme A-B-C, 4 mn par volée.
 - En cas d'égalité de points sur le tir de qualification, le départage se fait par le nombre de 10 puis de 10+ puis tirage au sort à l'intérieur du "cut" ou tir de barrage directement si incidence sur le "cut". (*Articles II.1.B.6.5.1 et II.1.B.6.5.2 des Règlements Sportifs et Arbitrage*).

- A l'issue du tir de qualification, les archers qui entrent dans le "cut" sont sélectionnés pour les éliminatoires et les phases finales en duels à élimination directe.
 - Pas de duels pour les catégories de moins de 4 archers.
 - Toutes les catégories bénéficient d'une volée d'essai avant leur premier duel.
 - Chaque match se déroulera au meilleur des 5 sets de 3 flèches en 2 mn pour les arcs classiques (soit le premier à 6 points) et au total des points de 5 volées de 3 flèches en 2 mn pour les arcs à poulies.
 - En cas d'égalité de points ou de sets à la fin d'un match, il sera procédé à un tir de barrage d'une flèche. La flèche la plus près du centre donne la victoire.
- **Programme type :**
 - 08h30 - 09h15 Greffe - Inspection du matériel
 - 09h15 - 09h55 Echauffement sur cible
 - 10h00 - 12h15 Tir de qualification - 2 x 6 volées de 6 flèches en 4 mn
 - Rythme A-B-C
 - 12h15 - 13h30 Résultats individuels, classements, repas, mise en place du terrain pour les phases finales
 - 13h30 Début des duels
 - 17h00 Cérémonie protocolaire - Podiums
- **Récompenses :**
 - La cérémonie protocolaire des podiums est organisée immédiatement après les finales.
 - Les 3 premiers archers de chaque catégorie reçoivent une médaille du Comité Régional et le premier de chaque catégorie est déclaré Champion de Normandie.
 - Les médailles régionales seront remises aux récipiendaires présents et en tenue blanche ou tenue de club lors de la cérémonie des podiums. Les absents gardent leur titre mais n'auront pas leur médaille qui ne sera remise en aucun cas à une tierce personne.
 - Pour les catégories ne disputant pas de phase finale, les résultats seront proclamés à l'issue du tir de qualification.
- **Sanctions :**
 - Un archer préinscrit et sélectionné qui ne serait pas présent le jour de la compétition sans motif valable et dûment justifié ne sera pas remboursé de son engagement et le Comité Régional statuera sur les suites à donner.
- **Date d'application :**
 - Le présent règlement est applicable à partir du 1er mars 2017

Additif au règlement du Championnat Régional FITA

Epreuve de Double mixte

Adopté par le Comité Régional le 09/12/2017

- **Préambule :**

L'épreuve de double mixte existe depuis 2011 dans certaines compétitions internationales et sera au programme des Jeux Olympiques à partir de 2020 à Tokyo. Le Comité Régional introduit cette épreuve au championnat régional FITA dès 2018.

- **Objectifs :**

- Proposer une compétition par équipes avec duels aux clubs pratiquant le tir FITA. La compétition mixte par équipe met aux prises des paires d'athlètes composées d'un homme et d'une femme d'un même club et avec la même arme, dans des duels de phase finale après le tir de qualification.

- **Déroulement des épreuves de double mixte :**

- Tir de qualification individuel suivi de duels à élimination directe par équipes de clubs. Les équipes de double mixte comprennent deux archers, un de chaque sexe, avec les plus hauts scores des qualifications pour établir le classement. Réservé aux catégories classées en scratch. Distances de tir 70 m pour les classiques et 50 m pour les poulies. Selon le nombre d'équipes potentielles, les phases finales comprennent 4 ou 8 équipes.

- Le classement des équipes de clubs prend en compte le score de ses 2 meilleurs archers mais le capitaine d'équipe peut choisir un autre athlète pour la totalité des duels. Un seul double mixte par club peut participer aux duels.

- Chaque match se déroulera au meilleur des 4 sets de 4 flèches pour les arcs classiques et au total des points de 4 volées de 4 flèches en 80 secondes pour les arcs à poulies, 2 flèches par archer.

- Les matches de double mixte se dérouleront avant les matches individuels.

- **Date d'application :**

- Le présent règlement est applicable à partir du 1er janvier 2018